

E.R.: Association Muco asbl
Avenue Joseph Borlé n°12 - 1160 BRUXELLES
Tél. : 02/675.57.69 - Fax : 02/675.58.99
E-mail: info@muco.be - www.muco.be



FLASH

Bulletin d'information pour les familles
Bimestriel : Septembre + Octobre 2016

P910758

ALLOCATIONS POUR ADULTES : ATTENTION, OPGEPAST, ACHTUNG !!!
AVANTAGES DU DOSSIER MÉDICAL GLOBAL POUR LES MOINS DE 18 ANS
ASSURANCE HOSPITALISATION + GARANTIE POUR MALADIES GRAVES
PÉTITION POUR UN DÉPISTAGE NÉONATAL DE LA MUCOVISCIDOSE
DES PETITS SINGES EN PELUCHE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MUCO
DERNIÈRE CHANCE DE VOUS INSCRIRE AU CHARITY DINNER !
BIKE 'N JOY FOR MUCO
GOSPEL FOR LIFE - FOR MUCO
CONCERT FLAGEY : VIENNA CLASSICS
L'ASSOCIATION EN ACTION !
NOTRE AGENDA EST LE VÔTRE
QUI EST QUI AU SEIN DE L'ASSOCIATION MUCO ?
ALIMENTATION COMPLÉMENTAIRE ET PETIT MATÉRIEL





ALLOCATIONS POUR ADULTES : ATTENTION, OPGEPAST, ACHTUNG !!!

La vie est faite de changements, c'est un fait ! Certains d'entre eux peuvent avoir un impact important sur vos allocations de remplacement de revenus et/ou d'intégration ainsi que sur les mesures sociales et fiscales dont vous pouvez bénéficier.

Ces changements doivent être signalés au SPF Sécurité Sociale à temps, faute de quoi vous pourriez être redevable d'une dette si, après recalcul, vos nouvelles allocations s'avèrent être moins élevées que les anciennes. Dans ce cas, le SPF jugera que vous avez perçu de l'argent indument et vous devrez rembourser la différence. Le risque n'est pas mince. On nous a déjà demandé de défendre des dossiers où le SPF réclamait des montants de plusieurs milliers d'euros.

On ne le répétera donc jamais assez :

IL FAUT SIGNALER CES CHANGEMENTS AU SPF !

Mais quels changements précisément faut-il renseigner au SPF ?

De manière générale, tout changement de vos revenus (augmentation, diminution, changement de type), de votre situation familiale ou de votre état de santé.

Vos revenus augmentent ou diminuent

Si vos revenus annuels ou ceux de votre ménage (c'est-à-dire de toute personne avec qui vous cohabitez) augmentent d'au moins 20 %, vous devez obligatoirement le notifier au SPF dans les 3 mois. Ils détermineront si l'augmentation de vos revenus a un impact sur vos allocations. Ce nouveau calcul aura lieu le 31 décembre de l'année au cours de laquelle les revenus (vos revenus et ceux de votre ménage) auront changés d'au moins 20%. Si vous ne le faites pas à temps, vous risquez de devoir rembourser une partie ou la totalité de vos allocations au SPF.

Si vos revenus ou ceux de votre ménage diminuent d'au moins 20%, vous pouvez introduire une nouvelle demande d'allocations. Ce nouveau calcul aura lieu le 31 décembre de l'année au cours de laquelle les revenus (vos revenus et ceux de votre ménage) auront changé. Attention, une diminution de revenus n'implique pas forcément une augmentation des allocations. Avant

d'introduire une nouvelle demande, il est conseillé de d'abord en parler avec Nicolas de l'Association Muco ou avec l'assistante sociale de votre centre muco afin de déterminer si cette démarche est pertinente.

Vos revenus changent de « type »

Si vos revenus de travail ont été remplacés par des revenus de remplacement (allocations de chômage, indemnités de mutualité, pension, etc.), ou inversement, vous devez également le communiquer dans les 3 mois au SPF. C'est important car les revenus de travail et les revenus de remplacement n'entrent pas en compte de la même façon dans le calcul de vos allocations. Les revenus imposables « autres », qui ne sont ni des revenus de travail ni des revenus de remplacement, entrent également de manière différente dans le calcul des allocations.

Votre Situation familiale change

En fonction de votre situation familiale, vous êtes classé par le SPF en Catégorie A, B ou C :

- Vous êtes en catégorie A si vous habitez avec des membres de votre famille au premier (parents, enfants), deuxième (grands-parents, petits-enfants, frères et sœurs) ou troisième degré (oncles, tantes, neveux, nièces, arrière-grands-parents, arrière-petits enfants).
- Vous êtes en catégorie B si vous vivez seul.
- Vous êtes en catégorie C si vous êtes marié, si vous vivez en cohabitation avec des personnes qui ne sont pas des membres de la famille au premier, deuxième ou troisième degré ou si vous avez un enfant de moins de 25 ans à charge.

Un changement de situation familiale peut donc vous faire passer d'une catégorie à une autre, ce qui impactera le plafond à partir duquel vos allocations de remplacement de revenus seront calculées. En outre, si vous tombez en catégorie C, les revenus des personnes avec qui vous cohabitez (que vous formiez un couple ou non) seront également pris en compte pour le calcul de vos allocations. Par précaution, il faut donc signaler un changement de ce type au plus vite.

Votre état de santé s'aggrave

Si votre état de santé se détériore, vous pouvez introduire une nouvelle demande. Votre « handicap » pourra alors être réévalué. Si votre demande est acceptée et si vous obtenez suffisamment de points supplémentaires lors de l'évaluation, vous pourriez monter de catégorie et ainsi augmenter le plafond à partir duquel votre allocation d'intégration sera calculée. Avant d'introduire une nouvelle demande, nous vous conseillons toutefois de prendre contact avec votre centre muco pour déterminer si votre état de santé justifie réellement cette démarche.

Enfin, si vous recevez un courrier vous réclamant

un indu, prenez contact immédiatement avec Nicolas de l'Association Muco ou avec l'assistante sociale de votre centre muco. La demande de renonciation à la somme qu'on vous réclame doit en effet être introduite dans les 3 mois, après quoi il n'y aura plus aucun recours possible.

Plus d'informations et contacts pour signaler vos changements via :

<http://handicap.belgium.be/fr/mon-dossier/situation-personnelle-change/index.htm>

Pour toutes vos questions sur cette matière, n'hésitez pas à également contacter Nicolas (nicolas@muco.be – 02/613.27.15) ou l'assistante sociale de votre centre muco !



AVANTAGES DU DOSSIER MÉDICAL GLOBAL POUR LES MOINS DE 18 ANS

Dans la majorité des mutuelles, il existe un moyen d'obtenir un **remboursement du ticket modérateur** (= ce qui reste à votre charge après intervention de l'INAMI via votre mutuelle) de la plupart des **frais liés aux soins ambulatoires et/ou hospitaliers de votre enfant jusqu'à ses 18 ans**.

Ce moyen est malheureusement souvent méconnu et permet pourtant, dans certains cas, de ne pas dépenser un seul euro pour les soins de votre enfant. Généralement, les seules conditions requises pour obtenir ces remboursements sont de disposer d'un **Dossier Médical Global (DMG)** actif au nom de votre enfant (à ouvrir auprès de son médecin traitant) et d'être en ordre de cotisations à l'assurance complémentaire.

Nous vous proposons ci-après un survol de ce que proposent les mutualités à cet égard.

Attention toutefois : il peut exister des différences en fonction des régions pour une même mutualité. **Nous vous conseillons dès lors de toujours prendre contact avec votre mutualité** pour connaître les modalités exactes de cet avantage (couverture de l'avantage, conditions pour y avoir droit, procédure pour obtenir les remboursements, etc.).

Mutualité Chrétienne

A la Mutualité Chrétienne, votre enfant peut bénéficier du remboursement des tickets

modérateurs pour les soins médicaux et paramédicaux jusqu'à la veille de ses 18 ans. Plus particulièrement, les remboursements portent sur les tickets modérateurs des prestations ambulatoires :

- des médecins généralistes ;
- des médecins spécialistes ;
- des soins de kinésithérapie ;
- des soins infirmiers ;
- des soins d'orthodontie (à l'exception des forfaits appareillages).

En revanche, les suppléments d'honoraires et de matériel, les médicaments, les prestations de médecines douces, les tickets modérateurs des prestations techniques des laboratoires (ex. : analyses biologiques) et de la logopédie, la bandagisterie et l'orthopédie ne sont pas remboursés.

Pour en bénéficier :

- Votre enfant doit avoir moins de 18 ans ;
- Il doit disposer d'un Dossier Médical Global (DMG) ;
- Vous devez être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire ;

Mutualité libérale

A la Mutualité Libérale, le remboursement des tickets est possible pour les soins ambulatoires de médecins, kinésithérapeutes, infirmiers et dentistes sans franchise et sans plafond. En

revanche, les prestations dans le cadre d'une hospitalisation, y compris de jour, ne sont pas prises en compte par ce service.

Pour bénéficier de cet avantage :

- Votre enfant doit avoir moins de 18 ans ;
- Il doit disposer d'un Dossier Médical Global (DMG), sauf pour les moins de 3 ans ;
- Vous devez être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire ;

Mutualité Libre

A la Mutualité Libre, un remboursement des tickets modérateurs des prestations effectuées en faveur des jeunes de moins de 18 ans est également possible, et ce sans plafond d'intervention.

Ces remboursements portent sur les tickets modérateurs de la plupart des frais médicaux ambulatoires. Les soins prodigués en cas d'hospitalisation en Belgique sont également remboursés, à l'exception des suppléments d'honoraires et de chambre ainsi que des frais non médicaux.

Pour pouvoir en bénéficier :

- Votre enfant doit avoir moins de 18 ans ;
- Il doit disposer d'un Dossier Médical Global (DMG) ;
- Vous devez être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire ;

Mutualité Neutre

A la Mutualité Neutre, une intervention dans la prise en charge des tickets modérateurs est octroyée aux enfants de moins de 18 ans et couvre :

- les consultations et les visites effectuées par des médecins généralistes ou spécialistes ;
- pour les prestations effectuées par les dentistes ;
- pour les prestations effectuées par les kinésithérapeutes et infirmières reconnus par l'INAMI.

Pour pouvoir bénéficier de cette intervention :

- Votre enfant doit avoir moins de 18 ans ;
- Il doit disposer d'un Dossier Médical Global (DMG) ;
- Vous devez être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire ;

Médi'Kids à la Mutualité Socialiste (Solidaris en Wallonie)

Le Médi'Kids de la Mutualité Socialiste Solidaris (Wallonie) est un service qui, en cas de **maladie grave chez un enfant de moins de 19 ans**, prend en charge le ticket modérateur de la majorité des frais hospitaliers et ambulatoires liés à la maladie. Les remboursements portent également sur les frais d'hébergement des parents ou les frais de garde des autres enfants. Mais surtout, Médi'kids prend en charge des frais liés à la muco alors qu'ils ne sont pas du tout pris en charge par la mutuelle (nous pensons notamment aux compléments nutritifs).

Médi'Kids intervient lorsque les dépenses dépassent une franchise de 650 € par an et par famille. Pour les familles qui n'atteignent pas ces 650 €, Médi'Kids rembourse tout de même 10% du total des frais liés à la maladie si ceux-ci dépassent 100 € par an.

Pour pouvoir bénéficier du Médi'Kids :

- Votre enfant doit avoir une maladie grave (la mucoviscidose est reprise dans cette catégorie) ;
- Il doit avoir moins de 19 ans (la 18^{ème} année est comprise) ;
- Il doit disposer d'un Dossier Médical Global (DMG) ;
- Vous devez être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire.

Médi'Kids à la Mutualité Socialiste du Brabant (FMSB)

Ce Médi'Kids de la FMSB est semblable au Médi'Kids de Solidaris, mais il intervient uniquement lorsque les dépenses dépassent une franchise de 650 € par an et par famille et avec un plafond fixé à 5.000€ par an et par bénéficiaire.



ASSURANCE HOSPITALISATION + GARANTIE POUR MALADIES GRAVES

Le traitement de base de la mucoviscidose est coûteux et comprend habituellement l'aérosolthérapie, la kinésithérapie, l'antibiothérapie, la prise d'enzymes pancréatiques et une alimentation adaptée. Heureusement, une grande partie des frais médicaux et paramédicaux sont pris en charge par l'**assurance obligatoire « Soins de Santé et Indemnités »** de l'INAMI par le biais de votre mutuelle. Mais des frais restent malgré tout à votre charge.

Il est impératif que toute personne ayant la mucoviscidose souscrive à une **assurance hospitalisation auprès d'une mutuelle ou d'un organisme privé**. D'une part, les assurances hospitalisation couvrent une large part des dépenses liées aux hospitalisations (honoraires, chambre, médicaments, soins, matériel, frais médicaux ambulatoires pré- et post-hospitalisation, etc.) mais en plus elles proposent pour la plupart une **garantie spécifiquement dédiée aux frais ambulatoires d'une « maladie grave ou coûteuse »** (en fonction des mutuelles et du contrat choisi). La mucoviscidose est reprise dans la liste des maladies concernées. Les avantages sont très importants et couvrent des frais liés à la maladie qui sont engrangés **même en dehors d'une hospitalisation**. Malheureusement, toutes les mutuelles n'en proposent pas.

Pour ce qui concerne l'assurance hospitalisation, la loi oblige les mutuelles à accepter même les demandeurs ayant une **« maladie préexistante »**, c'est-à-dire diagnostiquée avant la signature du contrat. Les mutuelles peuvent toutefois limiter le montant de certaines interventions et/ou refuser l'octroi complet de certaines garanties particulières comprises dans le contrat, comme la garantie « maladie grave ou coûteuse ». C'est un point auquel il faut être particulièrement vigilant au moment d'opter pour une assurance.

De manière générale, voici les points qui méritent votre attention au moment de choisir une assurance hospitalisation :

- Possède-t-elle une **« garantie ambulatoire pour maladies graves ou coûteuses »** ?
- Des **limitations** sont-elles pratiquées sur les garanties de base concernant les hospitalisations et/ou sur l'éventuelle

« garantie ambulatoire pour maladies graves ou coûteuse » **dans le cas d'une mucoviscidose préexistante** (diagnostiquée avant la signature du contrat) ?

- la **franchise** = la somme prédéfinie des frais que vous devez supporter en cas d'hospitalisation avant que l'assurance ne prenne en charge le reste des dépenses ;
- le **stage d'attente** = la période qui débute à la souscription de l'assurance hospitalisation et pendant laquelle l'assureur n'interviendra pas ; en principe, la mutuelle n'impose pas de stage d'attente à un nouvel assuré s'il était précédemment couvert par l'assurance de ses parents ou par un contrat similaire ailleurs ;
- le **plafond des interventions** = le montant maximum des interventions de l'assurance ;
- l'intervention pour le **rooming-in** = la somme prévue par l'assurance pour couvrir les frais de séjour à l'hôpital d'un parent accompagnant un enfant hospitalisé ; Il faut aussi tenir compte de l'âge maximum de l'enfant concerné pour avoir droit à une intervention de ce type.

Pour connaître l'objet exact et complet des remboursements des assurances hospitalisation et de leur éventuelle garantie ambulatoire pour maladies graves, ainsi que le montant des primes à payer, nous vous renvoyons à leurs conditions générales, disponibles sur simple demande auprès de votre mutualité.

ATTENTION :

Si vous êtes couvert par une assurance hospitalisation (et aussi éventuellement par sa garantie ambulatoire pour maladies graves ou coûteuses), **PENSEZ À L'UTILISER ! Ce n'est pas automatique !** Vous devez entrer vos factures auprès votre organisme assureur pour qu'une intervention de sa part soit possible.

Sachez enfin que le changement de mutuelle n'est pas compliqué. Il suffit de faire la demande auprès de votre nouvelle mutuelle le 2ème mois avant le début d'un trimestre, à savoir en février, mai, août ou novembre.

Pour tout éclaircissement, contactez Nicolas (nicolas@muco.be - 02/613.27.15) !

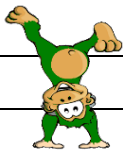
Vous le savez, l'Association Muco milite depuis longtemps pour l'instauration d'un dépistage néonatal systématique de la mucoviscidose. En délivrant les soins nécessaires à temps aux enfants qui ont la mucoviscidose, il est possible de prévenir l'apparition de lésions pulmonaires irréversibles, un retard de croissance et un risque de sous-alimentation. Il est donc d'importance vitale que ces enfants soient dépistés à la naissance afin de pouvoir être pris en charge de manière précoce dans un centre muco. Aujourd'hui, il y a encore trop d'enfants qui ne sont pas détectés suffisamment tôt et qui subissent avec leurs parents les affres d'une errance thérapeutique. Le temps est venu pour un changement. STOP À L'INACTION !

C'est pourquoi nous avons lancé cette année une pétition pour que soit enfin mis en place un programme de dépistage néonatal systématique en Belgique. Plus de 25.000 signatures ont été récoltées ! Ce résultat fantastique, qui dépasse nos prévisions, n'aurait bien évidemment pas pu être atteint sans votre soutien. Nous vous

remercions de tout cœur pour cela. MERCI !

La pétition est maintenant traitée par les parlements concernés de notre pays. Nous constatons déjà une grande résonance dans le monde politique : de nombreux décideurs ont déjà été interrogés sur ce dossier et son état actuel. Madame la Ministre De Block a notamment été interpellée. Elle a déclaré à cet égard : « nous devons progresser car nous avons beaucoup de temps à rattraper ». Des parlementaires ont également soumis à deux reprises la question du dépistage de la mucoviscidose à Alda Greoli, Vice-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Ministre de la Culture et de l'Enfance. Elle est maintenant dans l'attente des conclusions d'un groupe de travail au sein duquel sont impliqués des représentants des différents gouvernements. Ce groupe de travail devrait se prononcer au début 2017.

Bien évidemment, nous vous tiendrons informés des futurs développements de ce dossier avec, nous l'espérons, de bonnes nouvelles.



DES PETITS SINGES EN PELUCHE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MUCO

Notre petite famille de singes en peluche s'est encore agrandie! Ils existent désormais en trois formats, tous disponibles en bleu, gris et vert. Ils attendent impatiemment de trouver une famille d'adoption...

Comme les coûts de production ont augmenté et que nous avons également choisi de vous proposer des peluches de meilleure qualité, les prix sont désormais de 7€ pour les bébés singes et de 9€ pour les grands formats.

Mais comme nous voulions également vous proposer un nouvel article à prix réduit, un tout petit singe sous forme de porte-clés fait son entrée dans la collection ! Ces porte-clés sont adorables, se transportent partout et sont utiles. Ils sont vendus au prix de 4€/pièce. Ils viennent donc compléter notre famille et nous leur souhaitons de remporter un franc-succès !

Vous désirez vendre de petits singes en peluche au profit de l'Association Muco ? Passez commande via singes@muco.be ou au 02/663.39.08 !

Un tout grand merci pour votre aide !





DES CARTES DE VŒUX POUR LA RECHERCHE CONTRE LA MUCO

Dans notre édition précédente, vous avez découvert notre dépliant des cartes de fin d'année. Si vous n'avez pas encore passé commande, n'attendez plus au risque de voir certaines cartes épuisées. Grâce à la vente de cartes de vœux, l'Association Muco a pu investir

l'an passé plus de € 40.000 dans la recherche scientifique contre la mucoviscidose. On compte sur vous pour faire encore mieux cette année !

Commande online via www.muco.be/cartes ou via christelle@muco.be.



DERNIÈRE CHANCE DE VOUS INSCRIRE AU CHARITY DINNER !

Pour rappel, nous clôturerons l'année des 50 ans de l'Association Muco en beauté lors d'un Charity Dinner qui aura lieu le vendredi 25 novembre au Palais de Plume à Iltre.

Nous vous invitons à partager un moment convivial avec nous à l'occasion d'un repas gourmand suivi d'une tombola de charité.

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un mail à charitydinner@muco.be et de verser la somme de 125 €/personne sur le compte BE62 5230 8010 1261 avec en communication « charity dinner + votre nom », et ce avant le 07 novembre.

Les bénéfices de cette soirée seront consacrés à soutenir la recherche scientifique contre la mucoviscidose.

Pour tout renseignement, envoyez un mail à la même adresse ou téléphonez à Karine au 02/663.39.08 !

Pour rappel, le programme de la soirée est défini comme suit :

- 19h00 – 20h00 = Réception
- 20h00 – 23h00 = Charity Dinner
- 23h00 – 01h00 = Chill-Out



BIKE 'N JOY FOR MUCO

Le dimanche 06 novembre, nous vous proposons de partager de l'énergie positive en participant à un Marathon Vélo Indoor au profit de l'Association Muco. Des vélos, des accompagnateurs motivés et de bonnes vibrations, voilà de quoi assurer une

belle ambiance au Bowling Stones de Wemmel à partir de 10 heures du matin !

Invitez vos amis et votre famille à participer ou à vous encourager et ... à vos vélos !

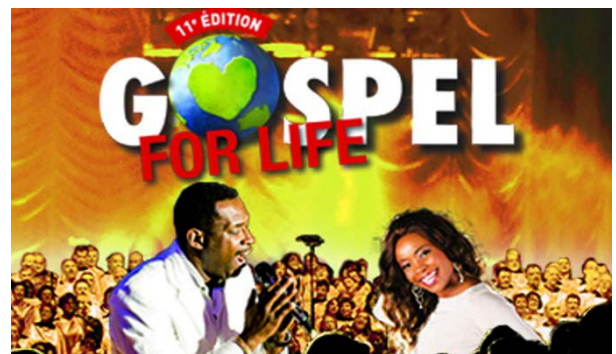


GOSPEL FOR LIFE - FOR MUCO

Nous tenons à vous rappeler qu'une magnifique soirée musicale s'annonce avec la nouvelle édition du Gospel For Life au profit de l'Association Muco.

Rendez-vous le samedi 26 novembre à l'Eglise du Collège Saint-Michel d'Etterbeek pour profiter des chants magiques de 200 choristes.

Les places sont au prix de 25€. Informations via www.070.be/gospelforlife/





CONCERT FLAGEY : VIENNA CLASSICS

Un concert exceptionnel organisé par la Chapelle Musicale Reine Elisabeth et les Noël Kiwanis dans la Cité sera donné le 8 décembre à Flagey. Un

événement d'envergure à ne pas rater ! Vous pouvez réserver vos places (25€) auprès de karine@muco.be.



L'ASSOCIATION EN ACTION !

Impossible de citer toutes les actions qui ont rythmé les W.E. de septembre et octobre tant elles ont été nombreuses et diversifiées quant à leur nature. Un seul point commun, l'engagement des organisateurs, bénévoles et participants au profit

d'une cause partagée, la lutte contre la mucoviscidose !

Un énorme MERCI à tous ! 😊



NOTRE AGENDA EST LE VÔTRE

Quand?	Quoi?	Où?	Information
28-30/10/2016	Hoppy Days	Liège	www.muco.be
06/11/2016	Bike 'n Joy for Muco	Wemmel	www.muco.be
13/11/2016	Bourse aux vêtements	Crisnée	www.muco50.be
19/11/2016	Souper	Belgrade	www.muco50.be
25/11/2016	Charity Dinner	Iltre	www.muco.be
26/11/2016	Gospel for Life	Bruxelles	www.muco50.be
08/12/2016	Concert Flagey	Bruxelles	www.muco.be
17/12/2016	Marché de Noël	La Louvière	www.muco50.be



QUI EST QUI AU SEIN DE L'ASSOCIATION MUCO ?

Nous vous proposons ci-dessous une courte présentation des différentes personnes travaillant pour l'Association Muco, ainsi que leurs coordonnées respectives et les domaines dont ils s'occupent.

Si vous avez la moindre question ou si vous ne parvenez pas à contacter la personne désirée, n'hésitez pas à nous envoyer un message via info@muco.be ou à joindre notre ligne générale en formant le 02/613.27.10 !

Directeur

Stefan Joris

stefan@muco.be - 02/663.39.04

Stefan est responsable de la coordination générale de l'Association Muco et de la gestion du personnel. Il représente également l'Association Muco à différentes occasions, comme les actions locales, les conférences et les organisations internationales telles que CF Europe.

Service Familles et Adultes

Ulrike Pypops

ulrike@muco.be - 02/663.39.00

Ulrike est responsable du Service Famille. Ensemble, avec les autres collaborateurs du service, elle répond à toutes les questions des familles et des adultes atteints de mucoviscidose. Elle représente l'interlocuteur principal avec les centres muco pour tout ce qui concerne les questions de collaboration liées aux patients et aux soins. Elle sert également de personne de contact dans les centres où il n'existe pour le moment pas de visites organisées (UZL, UZG,...).

En outre, elle milite également en faveur de soins de qualité optimale pour les personnes atteintes de mucoviscidose et de maladie chronique au sein d'organes régionaux, nationaux et internationaux tels que la Vlaams Patiëntenplatform, le Département Consultatif de l'Observatoire des Maladies Chroniques de l'INAMI ou encore le Registre Européen de la mucoviscidose.

Ulrike facilite les projets de recherche scientifique soutenus par l'Association Muco et fait partie du Patient Organisation Research Group de CF Europe.

Nicolas Michaux

nicolas@muco.be - 02/613.27.15

Nicolas est responsable de l'information et du suivi du soutien financier au sein de l'Association Muco pour les familles et les adultes atteints de mucoviscidose, côté francophone. Il les conseille également pour ce qui concerne les allocations et avantages sociaux, les mesures de soutien à l'emploi, les assurances hospitalisations... Il défend également les intérêts individuels des patients auprès de différentes instances et, en accord avec l'équipe muco de différents centres, il assure les visites aux patients et à leur famille. Actuellement, Nicolas s'occupe également des visites scolaires et de l'information concernant l'école et l'enseignement.

Ken De Marie

ken@muco.be - 02/613.27.19

Ken est responsable de l'information et du suivi du soutien financier au sein de l'Association Muco pour les patients et les familles néerlandophones. Il les conseille également pour ce qui concerne les allocations et avantages sociaux, les mesures de soutien à l'emploi, les assurances hospitalisations... Il défend également les intérêts individuels des patients auprès de différentes instances et en accord avec l'équipe muco de l'UZ Brussel, il assure les visites aux patients hospitalisés et à leur famille sur demande. Ken est également responsable du projet national mené par l'Association Muco en faveur du dépistage néonatal de la mucoviscidose.

Catheline Wildiers

catheline@muco.be

Catheline assure les visites auprès des familles et patients adultes dans les différentes implantations du Centre Muco d'Anvers ou dans les autres centres muco vers lesquels les patients sont renvoyés.

Marie Wattiez

Marie est une collaboratrice éducative (NL) responsable, entre autres, du matériel éducatif (NL), des visites scolaires et de l'information concernant l'école et l'enseignement. Les visites au Centre Muco de Gand font également partie de ses attributions. Mais comme elle suit actuellement une formation complémentaire en Psychologie Clinique, elle ne nous reviendra pas avant fin juin 2017.

Service Récolte de Fonds et Communication

Kris Van Kerkhoven

kris@muco.be - 02/663.39.09

Kris est responsable du Service Récolte de Fonds et Communication. Il est l'interlocuteur principal pour ce qui concerne les actions, les commandes de singes et de pralines, côté néerlandophone. Tout comme les autres membres de l'équipe, il représente également régulièrement l'Association Muco lors d'actions locales.

Véro Van Ertvelde

vero@muco.be - 02/663.39.07

Véro est en charge des traductions (NL-FR) au sein de l'Association Muco. Elle veille également à ce que l'édition du Bulletin Muco soit menée à bien tous les 3 mois ! Conseil: si vous avez de l'information, un témoignage ou une photo à partager avec le reste de la communauté muco via le Bulletin Muco, transmettez-nous votre message via bulletinmuco@muco.be!

Elle est en charge du bon déroulement de la campagne de cartes de vœux et si vous avez des cartouches à recycler, il suffit de lui envoyer un petit message.

Karine Van Baren

karine@muco.be - 02/663.39.08

Karine est en charge des actions et assure, pour les francophones, le suivi des commandes de petits singes en peluche et des pralines. Elle veille également au bon déroulement du Green de l'Espoir, notre tournoi de golf. Toutes les questions concernant les héritages au profit de l'Association Muco peuvent également lui être adressées !

Katrien De Groof

katrien@muco.be - 02/663.39.03

Le Muco on Tour, notre pétition « Stop à l'inaction », l'édition spéciale « Mucostory » de notre Bulletin, le Charity Dinner du 25 novembre prochain, c'est elle ! Katrien veille à ce que toutes ces activités menées dans le cadre des 50 ans de l'association se déroulent sans anicroche!

Christophe Luckx

christophe@muco.be 02/613.27.12

Vous avez déménagé ? Vous avez des questions concernant votre attestation fiscale? Alors Christophe est votre homme. C'est lui qui gère scrupuleusement l'ensemble de nos fichiers de contacts.

Service Administration & Logistique

Joseph Shyirambere

joseph@muco.be - 02/613.27.17

Joseph est responsable du Service Administration & Logistique. Il veille à la bonne tenue de la comptabilité et à la bonne santé des finances de l'Association Muco. Il gère également l'administration quotidienne relative au personnel.

Carinie Niyonizigiye

carinie@muco.be - 02/613.27.14

Carinie aide Joseph dans le domaine de la comptabilité. Elle est en charge de tout ce qui concerne les paiements et les factures.

Isa Deherdt

isa@muco.be - 02/613.27.10

Isa s'occupe de l'accueil au sein de l'Association Muco. Elle est également responsable des commandes et du prêt de matériel médical.

Christelle Delbrassinne

christelle@muco.be – 02.613.27.18

Christelle est votre interlocutrice pour toutes vos commandes de nourriture et d'alimentation médicalisée. Elle est également la personne de contact pour ce qui concerne les commandes de cartes de fin d'année.

Étienne Heyvaert

etienne@muco.be – 02/663.39.01

Étienne est responsable de la logistique et de la coordination des personnes bénévoles.

CF Europe

Hilde De Keyser

hilde@muco.be

Hilde travaille pour CF Europe, la coupole des associations muco en Europe, depuis nos bureaux à Auderghem. Hilde coordonne le fonctionnement quotidien de CF Europe.



**Association
MUCO**

Association Belge de Lutte contre la Mucoviscidose asbl



ALIMENTATION COMPLÉMENTAIRE ET PETIT MATÉRIEL

➤ **ALIMENTATION ?** Passez commande auprès de **Christelle** via christelle@muco.be ou 02/ 613 27 18 !

Il vous faut un **accord écrit du diététicien ou de la diététicienne du centre**. Les commandes sont livrées à domicile. La Livraison est gratuite à partir de min. 3 cartons (2 cartons pour Procal, 1 carton pour Delical). Ne payez pas à l'avance, ne payez pas le livreur, attendez la facture envoyée par l'association !

Vous pouvez commander tous les produits (alimentation complémentaire et alimentation par sonde) des firmes reprises ci-dessous, même ceux qui ne figurent pas dans la liste.

FIRME	PRODUIT	Kcal/ml	QUANTITÉ	GOÛT	PRIX	
DELICAL (BS Nutrition)	Delical Effimax 2.0	2	24 x 200ml	vanille, chocolat, café, pêche/passion, fibre: caramel, fraise, céréales	€45	
	Delical MAX.300	2	24 x 300ml	vanille, chocolat, café, caramel, fraise	€60	
	Delical HP-HC	1.5	24 x 200ml	vanille, chocolat, café, caramel, fruits rouges, pêche/abricot, neutre	€33	
FRESENIUS 200ml	Fresubin Energy	1,5	24 x 200ml	fraise, cassis, cappuccino, fruits tropicaux, vanille	€33	
	Fresubin Energy Fibres	1,5	24 x 200ml	fraise, choco, caramel, vanille	€34	
	Fresubin 2 kcal	2	24 x 200ml	abricot-pêche, fruits des bois, cappuccino, vanille	€47	
	<i>Fibres</i> Fresubin 2 kcal Fibre	2	24 x 200ml	abricot-pêche, cappucino, choco, citron-yahourt, vanille	€47	
	<i>Boisson Fruitée</i> Fresubin Jucy Drink	1,25	24 x 200ml	ananas, orange, cassis	€34	
	<i>Pour enfants</i> Frebini Energy	1,5	24 x 200ml	fraise, banane	€38	
	Frebini Energy Fibre	1,5	24 x 200ml	choco	€38	
	<i>Poudre pour lait</i> Calshake	2	6 x 7 sachets	fraise, banane, choco, vanille	€108	
	NESTLE	Resource Energy Drink	1,5	24 x 200ml	fraise, banane, choco, café	€40
		Resource Junior	1,5	24 x 200ml	fraise, choco, vanille	€39
Resource 2.0		2	24 x 200ml	fraise, abricot, vanille	€56	
Resource 2.0 Fibre		2	24 x 200ml	fraise, abricot, fruits des bois, café, neutre, vanille	€59	
Resource HP HC		1,3	24 x 200ml	fraise, choco, caramel, pêche, vanille	€45	
Resource Fruit		1,25	24 x 200ml	pomme, framboise-cassis, poire-cerise, orange	€32	
Alfare			6 x 400 g		€83	
Resource Dextrine Maltose			6 x 500 g	neutre	€40	
NUTRICIA <i>Avant Nutridrink</i> <i>Avant Nutridrink MF</i> <i>Protéine+énergie</i> <i>poudre</i>		Fortimel Energy	1,5	24 x 200ml	fraise, banane, choco, vanille	€47
	Fortimel Energy Multi Fibre	1,5	24 x 200ml	fraise, choco, vanille	€48	
	Fortimel Compact	2,4	24 x 125ml	fraise, banane, choco, moka, vanille	€52	
	Fortimel Extra	1,5	24 x 200ml	fraise, abricot, fruits des bois, choco, café, vanille	€53	
	Nutrini drink Multi Fibre	1,5	24 x 200ml	fraise, choco, vanille, banane	€44	
	Nutrinidrink Smoothie	1,5	24 x 200ml	fruits rouges, fruits d'été	€55	
	Fortimel Jucy	1,5	24 bouteilles	pomme, fraise, fruits des bois, orange	€40	
	Scandishake	2	8 x 6 sachets	fraise, choco, neutre, vanille	€120	
	Renilon	4.0	30 x 125ml	Abricot, caramel	€70	
	VITAFLO	Procal Shots	3,3	24 x 120ml	Fraise, neutre, banane	€68

+ FRAIS DE PORT

➤ **MATERIEL MEDICAL?** Passez commande auprès d'**Isa** via isa@muco.be ou 02/ 613 27 10 !

Cannette nasale (Lota)	€ 9
Gelomuc vert / Flutter blanc	€ 32 / 60 €
Bassins-expectoration (par 300)	€ 51
Ballon pour kinésithérapie	Body-Ball : € 22 (55 cm rouge) / € 26 (65 cm bleu) / € 30 (75 cm jaune) / € 41 (85 cm rouge) Physioroll (ovale) : € 52 (55 x 90 cm jaune) / € 70 (70 x 115 cm bleu)
Aerobika o Pep	€ 50
Bande de fixation - kinésithérapie	€ 13 (7,5 x 60cm ou 15 x 120cm blanches) / € 35 (5 x 250cm bleues) / € 13 (5 x 100cm bleues)
PEP-mask et pièces	Prix sur demande
Appareils aérosol et pièces	Prix sur demande
Bain Ultrason Weinberger	€ 34